

FICHE TECHNIQUE 2022 | randonnée accompagnée en étoile | 6 jours, 5 nuits, 5 jours de raquettes

La Cerdagne et son "altiplano catalan", riche d'un patrimoine historique et culturel insoupçonné présente ses doux et hauts reliefs à la neige tombant ici en abondance grâce aux fameux "retours d'est" météorologiques. Le soleil prend ensuite le dessus pour inonder de lumière les lacs gelés d'altitude et les calmes forêts de pins à crochets.

C'est installé dans un hôtel** avec libre accès au centre de balnéothérapie face à la citadelle Vauban de Mont-Louis classée à l'Unesco, que cette semaine de raquette à neige vous ravira.

► Repères

Début du séjour : le dimanche à 9H30 en gare de Latour-de-Carol

Fin du séjour : le vendredi vers 10H en gare de Latour-de-Carol

Hébergement : 5 nuits en hôtel** avec centre de balnéothérapie

Niveau 3 : 500 m de dénivelé positif et 5 heures de marche par jour

Portage : affaires pour la journée

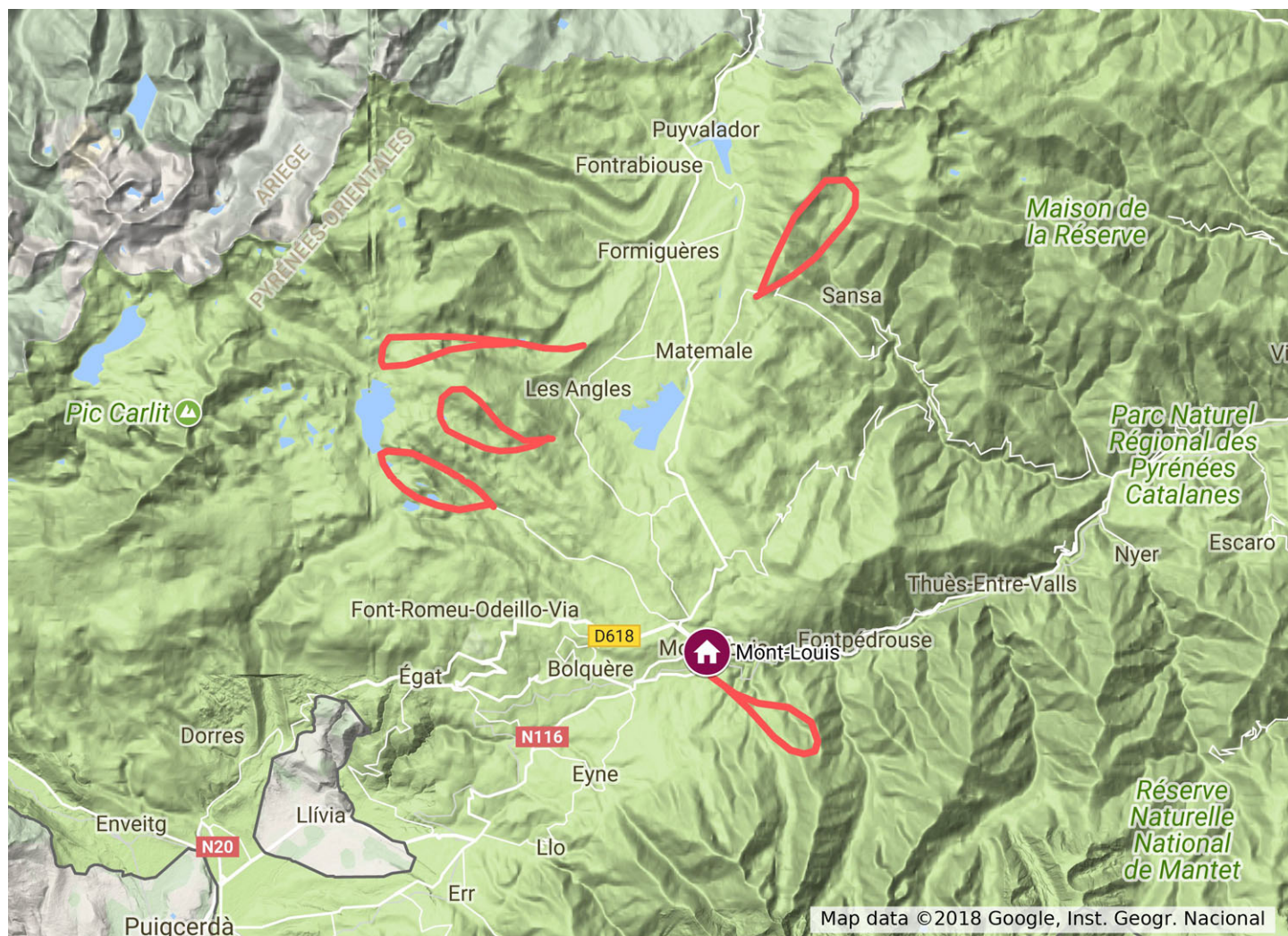
Encadrement : accompagnateur en montagne diplômé spécialiste de la montagne hivernale

Groupe : 4 à 12 personnes

Prix à partir de 755 €

Supplément chambre individuelle : 130 €

Dates : de janvier à mars



Itinéraires donnés à titre indicatif.

PROGRAMME JOUR PAR JOUR

Jour 1 : par la singulière petite église en trèfle de Planes, nous progressons en balcon vers la jolie et sauvage vallée de Planès et sur les contreforts du Cambre d'Aze où la neige se trouve en abondance.

5 heures de marche, + 400 m ; - 400 m de dénivelé.

Jour 2 : montée très progressive par la Coume de Pontells, lieu secret et boisé permettant d'accéder à l'étonnant plateau du Madres.

5 heures de marche, + 500 m ; - 500 m de dénivelé.

Jour 3 : le tour des lacs inférieurs du Carlit nous conduit jusqu'au lac gelé des Bouillouses (cent cinquante hectares de glace et plusieurs milliers d'hectares de forêt à 2000 m d'altitude !). Une découverte inoubliable de lacs gelés en petits vallons boisés au pied du Pic Carlit (2921 m).

5 heures de marche, +500 m ; - 500 m de dénivelé.

Jour 4 : le fleuve Aude, sous toutes ses formes, guidera nos pas. Au beau milieu de la forêt, tantôt le long d'un petit ruisseau, puis au plus haut de sa source : le lac d'Aude... gelé.

5 heures de marche, + 500 m ; - 500 m de dénivelé.

Jour 5 : lac et vallée de la Balmette, lieu protégé des intempéries du nord-ouest, très boisé, avec la belle surprise de l'église en ruine de Vallserra.

5 heures de marche, + 500 m ; - 500 m de dénivelé.

Jour 6 : petit transfert à Latour-de-Carol après le petit-déjeuner.

► Nota bene

La durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).

L'accompagnateur peut décider de modifier les parcours décrits plus haut (cas de force majeure, conditions météo, nombre et/ou niveau des participants, etc.). Dans tous les cas, ayez confiance car ces éventuelles modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité ou votre confort.

BALNÉO

Chaque soir, libre accès au centre de balnéo "eau de forme" avec bassin de détente, sauna, hammam, jacuzzi, jets hydro-massants, salle de sport. Pour votre bien-être, des soins et des massages individualisés sont possibles sur place, nous consulter.

ACCÈS

Rendez-vous : le dimanche à 9H30 en gare SNCF de Latour-de-Carol (66). En cas de problème ou retard, appelez le numéro d'urgence fourni dans les documents de voyage.

Fin du séjour : le vendredi vers 10H en gare de Latour-de-Carol (66).

Arriver sur place :

- En train : gare d'accueil Latour-de-Carol (66). Horaires et tarifs : Tél. 36 35 ou <http://www.voyages-sncf.com/>
- Par la route : depuis Toulouse, suivre direction Foix, Tarascon, Ax et le Puymorens (par le col ou le tunnel), continuer sur la RN 20 jusqu'à la gare de Latour-de-Carol.
- Par la route : depuis Narbonne, suivre la RN 9 ou l'autoroute A9 jusqu'à Perpignan Sud (sortie 42 Andorre - Prades), puis prendre la RN 116 direction Andorre jusqu'à Bourg-Madame puis la RN 20 jusqu'à Latour-de-Carol.

► Covoiturage

Le cas échéant veuillez nous indiquer (à l'inscription ou le plus tôt possible avant le départ) votre souhait de covoiturer ou d'être covoituré pour rejoindre le lieu de rendez-vous. Nous vous mettrons en contact avec les autres participants intéressés.

Parkings :

- gratuit non gardé à la gare SNCF

Veuillez vous renseigner auprès de l'office du tourisme pour savoir si des manifestations (fêtes, marchés...) seront organisées sur votre lieu de stationnement.

Arriver la veille :

Réservation à l'avance par vos soins.

- Si vous arrivez en train : à Angoustrine (66) hôtel Le Relais du Belloch** (8 km de la gare de Latour-de-Carol) Tél. 04 68 30 07 24. Contactez les taxis LLanas à Ur (04 68 04 82 82) ou Coch à Latour-de-Carol (04 68 04 89 84) pour aller de la gare à l'hôtel. Dans ce cas, rendez-vous directement à l'hôtel Le Relais du Belloch le 1^{er} jour : **prévenir avant le départ.**

- Si vous arrivez en voiture : à Mont-Louis hôtel Le Clos Cerdan Tél. 04 68 04 23 29.

Dans ce cas, rendez-vous directement à l'hôtel Le Clos Cerdan le 1^{er} jour : **prévenir avant le départ.**

✚ Le PLUS Randonades

Vous arrivez au rendez-vous au lieu et à l'heure prévus ; vous suivez le minibus pendant 28 km. Nous vous proposons alors le stationnement gratuit et en sécurité de votre véhicule devant l'hôtel Le Clos Cerdan à Mont-Louis. L'hôtel et Randonades déclinent toute responsabilité en cas de sinistre.

HÉBERGEMENT & REPAS

5 nuits en hôtel** en chambre de 1, 2 ou 3 personnes, avec accès libre au centre de balnéothérapie "eau de forme" de l'hôtel.

Nuit en hôtel

En chambres privatives, ici c'est le confort qui prime. Vous profiterez d'une douche et de sanitaires privatifs. Ces hébergements indépendants et familiaux sont gérés par des personnes accueillantes et passionnées par leur métier. Le linge de toilette est fourni.

Séjour en pension complète (dîner + petit-déjeuner + pique-nique). Les boissons ne sont pas comprises.

Les pique-niques du midi seront préparés par nos hôtes du jour. Les repas du soir sont la plupart du temps composés du menu du jour (pas de choix de menu). Les chiens ne sont pas acceptés.

NIVEAU 3

En moyenne chaque jour : 500 m de dénivelé positif et 5 heures de marche effectives.

Dénivelé positif maximum : + 500 m
Dénivelé total en montée : + 2 400 m

Dénivelé total en descente : - 2 400 m
Altitude mini / maxi de passage : 1 550 m / 2 100 m

PORTAGE & TRANSPORT DES BAGAGES

Portage des affaires personnelles pour la journée de marche. Pour les affaires qui restent à l'hôtel, prévoir un bagage suiveur facilement maniable de 10 kg maximum (cf. nos conseils sur l'équipement).

TRANSFERTS

- Jour 1 de Latour-de-Carol à Mont-Louis puis Planès (45 min)
- Jour 2 de Mont-Louis à Formiguères (20 min) et retour
- Jour 3 de Mont-Louis au pla des Avellans (10 min) et retour
- Jour 4 de Mont-Louis au pla del Mir (15 min) et retour
- Jour 5 de Mont-Louis aux Angles (15 min) et retour
- Jour 6 de Mont-Louis à Latour-de-Carol (40 min)

Les temps de trajet sont donnés à titre indicatif, ils restent dépendants d'événements incontrôlables et imprévisibles (conditions météo, de circulation, etc.). Les transferts routiers sont assurés par des taxis ou des transporteurs privés.

GROUPE

4 à 12 personnes.

Dans un souci de convivialité et de sécurité, nous limitons les groupes à 12 participants. Toutefois, le groupe peut exceptionnellement monter à 13 personnes dans le cas où la dernière inscription serait le fait de 2 personnes. Les prestations, les conditions et le prix du séjour resteront dans tous les cas identiques.

La vie de groupe demande parfois de la tolérance, de la patience, un peu de discipline et beaucoup d'humour ! Pensez-y avant de partir en vacances, cela vous aidera à "lâcher prise" et à profiter au mieux de tous les instants. Si vous habitez une région à la gastronomie réputée (ou non), pourquoi ne pas apporter un échantillon de votre terroir à déguster ensemble !

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne diplômé (brevet d'Etat) spécialiste de la culture locale.

Tous nos accompagnateurs sont des professionnels passionnés, natifs ou résidant depuis longtemps dans les Pyrénées. Ils sauront vous faire partager ou rencontrer une culture, une histoire, un berger ou un vigneron... un pays. Au détour d'un chemin (ou parfois hors sentier), ils vous feront découvrir l'isard ou le vautour, l'oursin, le cèpe ou la girolle à déguster, la grotte cachée à visiter...

DATES & PRIX

16/01/22 au 21/01/22	755 € / pers.
06/02/22 au 11/02/22	795 € / pers.
13/02/22 au 18/02/22	795 € / pers.
20/02/22 au 25/02/22	795 € / pers.
27/02/22 au 04/03/22	795 € / pers.
13/03/22 au 18/03/22	755 € / pers.

Supplément chambre individuelle : 130 €

Le prix comprend :

- Frais d'organisation
- Hébergement en pension complète
- Transferts prévus au programme
- Encadrement par un accompagnateur (B.E.)
- Prêt des raquettes et des bâtons

Le prix ne comprend pas :

- Acheminement jusqu'aux lieux de rendez-vous et séparation
- Les assurances
- Les transferts et visites non prévus au programme
- Les boissons pendant et en dehors des repas
- Les soins et massages individuels
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans "le prix comprend"

ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR

Le bagage suiveur

Pour les affaires qui restent à l'hôtel, prévoir un seul bagage (sac souple de 10 kg maximum) par personne en évitant les valises rigides autant que possible.

Le sac à dos

Pour les affaires de la journée et porter les raquettes lors d'éventuelles "marches d'approche" (+/- 30 litres)

- Fond de sac (vêtement de pluie, vêtement chaud, lunettes de soleil, crème solaire, trousse à pharmacie, nécessaire de pique-nique)
- Pique-nique du jour et de l'eau en quantité suffisante
- Affaires personnelles (papiers d'identité, carte européenne d'assurance maladie pour les circuits en Espagne et en Andorre, guide faune et flore, appareil photo, etc.)

Le pique-nique

- Gobelet ou quart
- Une boîte hermétique en plastique (environ 0,8 l)
- Couverts légers (fourchette, couteau pliant)
- Gourde (1,5 l minimum) ou poche à eau selon votre préférence

Les chaussures

C'est l'un des éléments les plus importants. Elles doivent être avant tout confortables, imperméables et respirantes. Un bon maintien de la cheville est indispensable. Si vous devez acheter une nouvelle paire, nous vous conseillons d'essayer vos chaussures avant de commencer votre séjour. Ne prenez pas une pointure trop petite, car vos pieds auront tendance à

gonfler pendant la marche. Prévoir des chaussures à tiges hautes, avec une semelle de type Vibram avec une bonne accroche. Attention à vos chaussures restées trop longtemps dans un placard, au bout d'un certain temps les semelles se décollent et les coutures peuvent se déchirer.

Les vêtements et équipement spécifiques pour la randonnée

- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou cape de pluie
- Vêtement chaud (veste polaire ou pull)
- Protection solaire (lunettes, chapeau ou casquette, crème, stick à lèvres)
- Maillot de bain (baignade sous votre propre responsabilité)
- Mini-pharmacie : médicaments personnels, compeed pour les ampoules, élastoplaste, gaze, désinfectant, antalgique, biafine, arnica (crème ou granules), une couverture de survie...

Et pour la randonnée en raquettes à neige

- Bonnet ou cagoule
- Masque de ski, utile en cas de mauvais temps
- Gants chauds et imperméables (type ski)
- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou anorak léger
- Pantalon pour la marche accompagné de guêtres hautes ou pantalon imperméable ou pantalon de ski léger
- Plusieurs paires de chaussettes et sous-vêtements chauds

► Nous fournissons raquettes et bâtons

Si vous y êtes habitué, vous pouvez utiliser votre propre matériel. Veillez à ce qu'il soit en bon état !

CONSEILS DE LECTURE

- *La Cerdagne et ses frontières* de François Mancebo
- *Dictionnaire des Pyrénées* de André Levy
- *Les Pyrénées* de Claude Dendaletche

CONDITIONS D'ANNULATION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Randonades et l'assureur (si assuré) par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.

L'annulation de voyage ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article et du barème suivant :

- à plus de 60 jours du départ : 15 % du prix total du séjour ;
- de 60 à 31 jours du départ : 25 % du prix total du séjour ;
- de 30 à 21 jours : 30 % du prix total du séjour ;
- de 20 à 14 jours : 55 % du prix total du séjour ;
- de 13 à 7 jours : 70 % du prix total du séjour ;
- à moins de 7 jours du départ* : 75 % du prix total du séjour.

*En cas de non présentation le 1^{er} jour au lieu de rendez-vous et à l'heure prévue au programme (dans un délai de 15 minutes), aucun remboursement ne saurait être dû.

En cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison, les frais extérieurs au séjour souscrit chez Randonades et engagés par le ou les voyageur(s) tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, documents de voyages, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

L'abandon de votre part au cours de la randonnée ne donne droit à aucun remboursement. Lors d'une inscription à plusieurs : en cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager une chambre (et de non remplacement par une autre personne), le supplément chambre individuelle pourra vous être facturé.

Les primes d'assurances ne sont jamais remboursables.

En cas d'annulation du séjour causée par des circonstances inévitables et exceptionnelles, notamment liées à l'épidémie de Covid-19 / Coronavirus (confinement imposé, fermeture des frontières, déplacements interdits...), Randonades rembourse l'intégralité des sommes versées. En revanche, si le client doit annuler sa participation pour cause de maladie (y compris Covid-19) ou abandonner en cours de séjour, il devra s'acquitter des frais d'annulation (ci-dessus).

MODIFICATIONS DE RÉSERVATION

Après l'inscription et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (ajouts ou retraits, prestations supplémentaires, choix d'option, régime alimentaire, changement d'hébergement...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable de Randonades et le paiement des frais induits avec un minimum de 50€ de frais de dossier.

ASSURANCES

Vous pouvez souscrire, **à l'inscription**, à une ou plusieurs assurances (assistance / rapatriement, annulation, interruption de séjour, bagages) qui s'ajoutent au prix du séjour ; conditions générales des contrats sur demande ou consultables sur notre site internet : <http://www.randonades.com/sejour-randonnee/comment-sinscrire>. Ces assurances ne peuvent prendre effet qu'après le paiement intégral du séjour. La souscription est accessible à tous les résidents européens.

L'assurance annulation

Comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation de voyage justifiée avant le départ.

L'assurance assistance / rapatriement

Comprend l'assistance aux personnes en cas de maladie ou d'accident pendant le séjour.

L'assurance interruption de séjour

Comprend le remboursement des prestations non consommées en cas d'abandon justifié pendant le séjour.

L'assurance bagages

Comprend le remboursement en cas de vol, détérioration ou perte de vos bagages pendant le séjour.

RESPONSABILITÉ

Les renseignements indiqués sur nos fiches techniques sont donnés à titre indicatif et ne peuvent engager notre responsabilité. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité données par l'accompagnateur. Randonades se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme, directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.

RANDONADES 30, allée Arago F-66500 PRADES Tél. (33) 04 68 96 16 03 info@randonades.com www.randonades.com
n° Siret 450 612 668 00027 Agence de voyages Licence LI06609001- IM066100022
Assurance RC : MMA BP27 69921 OULLINS Garantie financière : Groupama caution 92000 NANTERRE